



Rapport développement durable

2021

Mairie de Cannes

*Faire du développement durable un levier
pour l'attractivité, l'emploi et le pouvoir d'achat*

Sommaire

Sommaire	2
Introduction.....	3
Axe 1 : Cannes plus pratique au quotidien et harmonieuse.....	4
Objectif 1 - Déplacements et stationnement : mieux gérer la mobilité, pour mieux circuler en polluant moins.....	4
Objectif 2 - Ville durable : développer une ville jardin conviviale.....	5
Objectif 3 - Déchets : faire de Cannes une ville toujours plus responsable, donc civique.....	5
Axe 2 : Cannes solidaire, pour une ville mieux partagée.....	7
Objectif 4 - Solidarité, logement : favoriser l'accès au logement et lutter contre l'exclusion.....	7
Objectif 5 - Jeunesse : agir pour les jeunes Cannois	8
Objectif 6 - Santé, handicap : préserver la santé, renforcer l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées.....	10
Objectif 7 - Sport, culture, patrimoine : développer une offre sportive et culturelle de qualité accessible à tous.....	11
Axe 3 : Cannes dynamique et tournée vers l'avenir, pour une attractivité renforcée	11
Objectif 8 - Smart city : faire de Cannes une smart city.....	12
Objectif 9 - Entreprises, attractivité économique : soutenir le développement économique	12
Objectif 10 - Economie, tourisme et développement durable : promouvoir Cannes comme une capitale durable.....	12
Objectif 11 - Mer et attractivité : préserver la façade maritime comme source de richesse économique.....	14
Axe 4 : Cannes citoyenne et exemplaire, pour une gestion responsable	16
Objectif 12 - Consommation : favoriser une consommation plus responsable.....	16
Objectif 13 - Sensibilisation : sensibiliser au développement durable	16
Objectif 14 - Ville Consomm'actrice : mieux gérer le patrimoine et les achats de la collectivité	17
Objectif 15 - Mobilisation des agents communaux : sensibiliser les personnels et améliorer leur cadre de travail.....	18
Objectif 16 - Agenda 21 : suivre, évaluer et rendre compte de l'Agenda 21.....	18

Introduction

Comme l'année 2020, l'année 2021 a été fortement impactée par la gestion de la crise sanitaire. Cannes a été une commune pionnière en matière de vaccination avec deux centres ouverts dès le 4 janvier 2021, de suivi de la circulation du virus grâce au dispositif COMETE permettant de cartographier l'évolution du virus en analysant sa présence dans les eaux usées, et de mesures de protection grâce à l'équipement des 230 classes maternelles et élémentaires des écoles communales, des cantines et des 10 crèches municipales de Cannes de capteurs de CO2 pour mieux aérer les pièces et limiter les infections par aérosols ainsi que l'installation de 120 purificateurs d'air.

Cette stratégie proactive, anticipée et méthodique, combinée à des mesures innovantes et complémentaires, a prouvé son efficacité. En juillet, Cannes a su accueillir le plus grand festival culturel du monde et célébrer le 7^{ème} Art tout en assurant la protection sanitaire des festivaliers, des estivants et de la population, et en permettant à l'ensemble des professionnels cannois du secteur de l'événementiel de retrouver l'essence de leur métier.

Malgré ce contexte sanitaire encore très contraignant, 2021 a été une année utile et active en matière d'environnement, avec notamment le lancement d'un accélérateur de solutions climat avec l'accompagnement de 16 start-up, l'implantation d'une école de maraîchage dans la basse vallée de la Siagne, la signature du Programme d'Actions de Prévention des Inondations et la création opérationnelle de la réserve communale de sécurité civile.

La préservation de la Méditerranée et de sa biodiversité marine, éléments authentiques de l'identité locale, est une priorité absolue de la municipalité. Cette démarche vise à concilier, en permanence, les enjeux de protection du patrimoine naturel maritime exceptionnel de Cannes, dont les îles de Lérins, et les activités économiques liées au nautisme et au tourisme. Cet engagement s'est concrétisé en 2021 par l'implantation de l'éco-musée sous-marin sur le thème du masque de fer au large de l'île Sainte-Marguerite, et par la création d'une zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) de 5 hectares au nord de l'île Sainte Marguerite. Ces actions concrètes et innovantes sont le fruit d'un travail de concertation intelligente mené avec les partenaires institutionnels locaux et de nombreuses associations cannoises. Elles ont été reconnues et valorisées lors du Forum LH20, le 23 septembre 2021. Ce travail mené en 2021 complète d'autres mesures récentes prises par la municipalité pour protéger la baie et la Méditerranée dont l'élaboration d'une Charte Croisière, l'installation de 75 nurseries à poissons dans les ports ou encore l'acquisition d'un robot marin nettoyeur au port Canto.

En matière d'aménagement, l'année 2021 a vu la finalisation de la requalification et l'embellissement du boulevard Gazagnaire, la poursuite du projet BoccaCabana et l'inauguration de la nouvelle promenade Joséphine Baker, mais surtout l'ouverture du nouveau campus George Meliès, à la fois pôle universitaire et cité des entreprises, et du Cineum situé à proximité.

Axe 1 : Cannes plus pratique au quotidien et harmonieuse

Cet axe regroupe l'ensemble des actions de l'Agenda 21 concernant les déplacements, l'aménagement et les déchets.

Objectif 1 - Déplacements et stationnement : mieux gérer la mobilité, pour mieux circuler en polluant moins

La Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, gestionnaire du réseau Palm Bus, a expérimenté en janvier et février 2021 l'utilisation de **biocarburants** issus d'huile végétale de récupération et d'huile de colza **dans les bus urbains. Onze bus électriques de grande capacité** ont été achetés en 2021 ; ils viennent compléter les navettes électriques déjà existantes sur le réseau. Par ailleurs la Ville et la Communauté d'agglomération ont lancé fin 2020 un **projet de création d'une unité de production d'hydrogène** qui permettra à terme d'alimenter le réseau Palm Bus.

En juillet 2021, la Mairie de Cannes a signé un partenariat avec l'Agglomération Cannes Pays de Lérins, l'Université Côte d'Azur (UCA) et l'Institut méditerranéen du risque de l'environnement et du développement durable (IMREDD) pour **l'étude et l'expérimentation de navettes autonomes** qui seront utilisées pour les déplacements sur le boulevard de la Croisette, autour du Palais des festivals et des congrès lors des grands événements liés au tourisme d'affaires, entre les parkings relais et les plages.

La **seconde phase des travaux du boulevard Gazagnaire a été finalisée** entre le rond Paul-Harris et le rond-point Gould avec mise en sens unique, élargissement du trottoir et aménagement d'une **piste cyclable de 750 m**. Ont également été aménagés début 2021, **550 m de pistes cyclables** sur le boulevard du Midi (secteurs du chemin de la Nadine et de la rue de la Verrerie) dans le cadre de la poursuite de l'aménagement **de BoccaCabana**. 1 000 m de vélorue avec contresens cyclable ont fait l'objet d'une expérimentation, et 2 300 m d'aménagements cyclables provisoires ont été mis en place sur les avenues Coubertin et Jourdan, préalables à la réalisation d'aménagements définitifs en fonction des résultats de l'expérimentation. L'accès à l'abri deux roues sécurisé de la gare SNCF a été élargi à l'ensemble des actifs travaillant dans un rayon de 500 m, et un second abri sécurisé a été installé à proximité du Cineum et du campus universitaire.

Le déploiement du réseau WiiiZ de Cap AZUR s'est poursuivi en 2021 avec l'installation de **23 bornes de recharge électrique supplémentaires dont 5 lieux supplémentaires sur Cannes : la pointe Croisette et le nouveau campus universitaire**. Le dispositif du disque vert qui permet aux propriétaires de véhicules propres de bénéficier de deux heures de stationnement gratuit a été poursuivi avec **160 disques distribués en 2021** soit 867 depuis 2015 (bilan au 3 décembre 2021).

Le potentiel de stationnement gratuit a été renforcé avec l'inauguration le 29 juin du **nouveau grand parking de la plage** (183 places contre 71 dans l'ancien parking Liégeard) et le 30 juillet de la première phase du **parking relais multimodal Bastide Rouge** à Cannes-la-Bocca (276 places gratuites et à terme un objectif de 1 000 places de stationnement). Le parking du Caroubier à la Frayère a été rénové et modernisé.

La **rue Maréchal Foch** a été embellie et sécurisée, et la rénovation de **l'avenue de Grasse** a été poursuivie entre le giratoire des Broussailles et le boulevard du Périer. La seconde phase de la requalification et de l'embellissement du **boulevard Gazagnaire** a été inaugurée le 12 juillet 2021. La **phase 2 de la rénovation des Allées de la Liberté** a débuté en novembre 2021 entre la place du Général de Gaulle et le kiosque à musique.

Des ateliers du **Plan de Mobilité** (qui remplacera le Plan de Déplacement Urbain) ont été organisés en décembre 2020, janvier et mars 2021, complétés par des enquêtes en ligne en février et avril 2021. Une enquête publique sur le Plan de Mobilité a été lancée fin 2021. Le Plan de Mobilité vise à mieux organiser les déplacements à l'échelle de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins. Une convention a été signée en février avec l'Université Côte d'Azur pour imaginer la ville de demain, avec un focus sur la mobilité urbaine et l'évolution des commerces du centre-ville de Cannes.

Objectif 2 - Ville durable : développer une ville jardin conviviale

Une **nouvelle édition du Festival des Jardins** a été accueillie du 9 mai au 9 juin 2021 avec une exposition d'œuvres végétales éphémères à la Villa Rothschild (13 jardins participants dans 5 villes et 11 jardins hors concours). Les jardins « Folie Folia » et « Complantation / Contemplation » aménagés à Cannes ont reçu respectivement le prix « coup de cœur » et le prix du jury.

Le **square des Oliviers** rénové a été inauguré le 15 juin 2021. Le 20 mai 2021 a vu l'inauguration du **nouvel Espace Grand Large du Port Canto** autour d'une grande place centrale végétalisée, avec des toiles d'ombrage pour la détente, une fontaine sèche et l'installation de trois nouveaux établissements commerciaux à renommée internationale (Harry's Bar, Zagury's et Atalante) afin de dynamiser le cœur de vie du port Pierre Canto.

Le 14 février et le 13 juin 2021 a eu lieu la **quatrième édition de la Fête de la Croix des Gardes et de Cannes Champêtre**, la fête de la basse vallée de la Siagne. Un jardin partagé de 200 m² dans la basse vallée de la Siagne a été confié le 13 mai 2021 à l'association « **Les Amoureux des Potagers** », qui gère également des carrés potagers et une « bibliothèque verte » (avec une grainothèque et des livres sur le jardinage) à la Maison des Associations.

Une **école de maraîchage s'est installée en septembre 2021 sur un terrain municipal de 14 000 m² dans la basse vallée de la Siagne**. Animée par la coopérative « Les Petites Fermes d'Azur », cette école aura pour vocation d'enseigner les techniques permettant à des maraîchers de cultiver en agriculture biologique une parcelle de 1 000 m² tout en vivant de leur travail. L'ancienne bergerie a été désamiantée pour pouvoir être rénovée afin d'y aménager des locaux d'exploitation. Une fois la préparation du sol terminée (grâce à du fumier de cheval) les premières plantations ont été faites pour des premières récoltes début 2022. **A terme, 12 à 18 élèves maraîchers** seront présents simultanément sur cette exploitation, qui produira **des légumes pour le grand public, pour la restauration commerciale et pour les cantines de la ville**.

Objectif 3 - Déchets : faire de Cannes une ville toujours plus responsable, donc civique

Pour améliorer le geste de tri, la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins a distribué 200 composteurs individuels aux habitants de l'agglomération en mars 2021. Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération a installé 619 composteurs chez des particuliers (dont 236 à Cannes) et 5 sur l'espace public (dont un composteur à Cannes, dans le parc Beauvallon). **Des nouveaux composteurs collectifs ont été installés fin 2021 sur le jardin d'insertion de l'association Parcours de Femmes, dans la cour de l'association des boulistes de l'étang et dans le jardin de l'Espace Enfance et Loisirs Giaume. 11 copropriétés cannoises ont également été équipées de composteurs collectifs**. Les écoles Saint-Exupéry et Frédéric Mistral, crèches Canta Grilou, Les Ptits Mousses et Multi Accueil les Muriers sont en cours d'équipement ; elles s'ajoutent à la quinzaine d'établissements scolaires cannois équipés depuis 2017.

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets et afin d'accompagner ses habitants dans des gestes simples, le pôle métropolitain CAP AZUR a créé un **adhésif STOP PUB** commun à l'ensemble de son territoire. L'Agglomération a lancé en janvier 2021 le **Troc de Lérins** www.letrocdelerins.fr, un site de petites annonces géolocalisées favorisant les alternatives anti-gaspi telles que le don, l'échange ou la revente entre voisins, et le **site INFOTRI** en septembre 2021 pour simplifier la gestion des déchets de ses usagers. Dans le même esprit, **deux éditions de l'événement « So chic, so Cannes »** ont été organisées le 28 mars et le 5 décembre 2021, vide dressing éphémère pour donner une seconde vie aux vêtements et accessoires.

Lundi 25 octobre 2021, l'Agglomération Cannes Pays de Lérins a remis à La Ligue contre le cancer un chèque de 16 503 € au titre des tonnages collectés pour le tri du verre sur l'ensemble de son territoire en 2020, dont 9 500 € pour la Ville de Cannes. En 2020, 4 603 tonnes de verre (dont 2 407 sur la commune de Cannes) ont été récoltées par les cinq communes de l'Agglomération, soit près de 35 kg par habitant. La plateforme Cliiink a été associée entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2021 à l'opération « Les commerçants fêtent l'automne », couplant ainsi la promotion du tri du verre et la promotion des commerces locaux.

La Mairie de Cannes a renforcé en 2021 sa verbalisation des auteurs de dépôts sauvage en utilisant la nouvelle possibilité réglementaire instituée 17 mars 2021 d'identification et de vidéo-verbalisation des conducteurs de véhicules auteurs de dépôts sauvages de déchets sur la voie publique ; en juin 2021, la Police Municipale a ainsi dressé 21 procès-verbaux contre des pollueurs qui dégradent le cadre de vie.

En mai 2021, la Mairie de Cannes a reçu la **distinction nationale « Cannes, ville pilote en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté »** attribué par l'Association des Maires pour le Civisme (AMC), et en juillet 2021 la **deuxième étoile du label « Ville Eco-propre »** décernée par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (A.V.P.U.). Dans le cadre de son plan Zéro Plastique, la Mairie de Cannes a **installé fin 2021 des fontaines d'eau dans plusieurs équipements sportifs et culturels** pour réduire l'utilisation de bouteilles d'eau.

Axe 2 : Cannes solidaire, pour une ville mieux partagée

Cet axe regroupe l'ensemble des actions du volet social de l'Agenda 21 : solidarité et logement, jeunesse, santé et handicap, culture, sport et patrimoine.

Objectif 4 - Solidarité, logement : favoriser l'accès au logement et lutter contre l'exclusion

En février 2021, la Mairie de Cannes a apporté son **soutien à la création de 21 nouveaux logements locatifs sociaux** via des garanties de prêt aux associations Action Logement et Habitat et Humanisme. La Ville a par ailleurs procédé à la **modernisation de l'ameublement du Club Bel Age Carnot** pour améliorer l'accueil des seniors et l'offre de services.

Un nouveau partenariat solidaire a été mis en place en octobre 2021 entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Faculté des Métiers de Cannes - Centre de Formation d'Apprentis (CFA). Ce dispositif propose **chaque mois à 14 personnes en grande difficulté une coupe de cheveux ou un soin capillaire gratuit** à l'école de coiffure du CFA. Pour les fêtes de fin d'année, la Mairie de Cannes et le CCAS attribuent une allocation spéciale de Noël aux retraités et personnes âgées les plus modestes et offrent également pour l'occasion un déjeuner festif au salon des Ambassadeurs du Palais des Festivals et des Congrès le jeudi 16 décembre.

A l'occasion de la **vigilance orange canicule** annoncée en août 2021, la Mairie de Cannes et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont déployé des mesures préventives et de protection des populations. Par le biais de Cannes Autonomie, les 892 personnes du Fichier Prévention Isolement (FPI) – qui recense les personnes les plus vulnérables et les plus isolées – ont été contactées et informées dès mercredi 11 août des dispositions à prendre (s'hydrater, rester chez soi, privilégier les zones d'ombre, notamment). Les 38 personnes ultra prioritaires ont été appelées tous les jours. Par ailleurs, la municipalité, à travers son CCAS, diffuse auprès des personnes sans domicile fixe une fiche de prévention sur les précautions à prendre en cas de canicule, ainsi que la liste des fontaines publiques à Cannes. Le foyer d'accueil Lycklama est resté ouvert sans interruption pendant toute la durée de l'épisode caniculaire, avec une pièce climatisée et la distribution de gobelets réutilisables. Dans les résidences autonomie, la Mairie de Cannes a renforcé la surveillance médicalisée des personnes fragiles, en leur distribuant régulièrement de l'eau, en aérant et en climatisant les lieux collectifs toute la journée y compris la nuit, et en faisant un rappel quotidien auprès des résidents afin de les inciter à ne pas sortir entre 12h et 16h. Les douches municipales ont été ouvertes au public de 7h à 18h et des bouteilles d'eau ont été mises à disposition au CCAS pour les personnes en situation précaire. La Mairie de Cannes a proposé à l'ensemble de la population, de 9h à 17h, 7 espaces climatisés, répartis sur tout le territoire communal. En outre, les centres de loisirs ont réorganisé leurs activités et animations et disposent de salles rafraîchies ; une surveillance accrue des enfants a été organisée et des mini piscines ont été installées.

En août 2021, l'Agglomération Cannes Lérins a organisé une **collecte de fournitures scolaires à la suite de l'incendie qui a ravagé les entrepôts de la communauté Emmaüs Côte d'Azur**, situés à Saint-André de la Roche. Face aux conséquences désastreuses de **l'incendie du Var** du 16 août 2021 et à la nécessité de reloger de nombreux sinistrés, la Mairie de Cannes a **sollicité les entreprises locales pour livrer, dans les meilleurs délais, des équipements d'électroménagers, des literies et matériels nécessaires aux collectivités les plus sinistrées** : l'entreprise Ubaldi et les hôtels cannois RUC, 3.14 et Bella Vina ont répondu présents à cette sollicitation. La Mairie de Cannes et l'Agglomération ont également apporté leur expertise et fait un **appel aux dons en juillet 2021 à l'occasion des inondations et glissements de terrain qui ont eu lieu en Allemagne et en Belgique**.

Objectif 5 - Jeunesse : agir pour les jeunes Cannois

De juillet à décembre 2021, **l'école élémentaire Bocca-Verrerie a été rénovée** dans le cadre du Plan Ecoles et du Plan de lutte contre la chaleur dans les écoles. Les travaux engagés comprennent notamment la rénovation des façades du bâtiment, l'étanchéité des planchers des couloirs du niveau supérieur, la réparation des microfissures non structurales, le nettoyage des parties métalliques rouillées, le remplacement de la verrière et de la pergola métallique couvrant l'escalier d'accès à l'étage du bloc Ouest, la création d'une pergola métallique en haut de l'escalier d'accès à la toiture du bloc Est et la mise aux normes des toitures-terrasses. En février 2021, le Département des Alpes Maritimes et la Mairie de Cannes ont engagé les démarches en vue de la **construction d'un gymnase pour le collège Gérard Philipe**.

Le 10 juin, David Lisnard a remis aux éco-délégués du **Lycée Bristol**, en présence du proviseur, de l'équipe pédagogique et de l'association Méditerranée 2000, le **premier prix des Collèges/Lycées du concours « Ecol'o défi »**, organisé par la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins. L'objectif de ce concours, proposé pour la première fois aux classes des 5 communes de l'agglomération, est la réalisation d'une campagne de communication sur la prévention des déchets. Trois autres prix ont été remis à des classes de **l'école élémentaire Stanislas** de Cannes.

Le lycée Bristol, le collège Gérard Philippe et les écoles maternelles et élémentaires Mistral, Saint Exupéry et Pagnol ont engagé en 2021 une démarche visant à construire un **Parcours d'Education au Développement Durable de la maternelle au lycée** dans la perspective de candidater au nouveau label de « territoire éducatif engagé dans l'éducation au développement durable ». Un premier challenge inter-établissements de récolte de déchets trouvés « sur le chemin de l'école » a été organisé le 30 mars 2021.

Grâce à son engagement sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire, **l'école Marcel Magnol a obtenu en juin 2021 le label « E3D niveau 3 », soit la plus haute distinction**. Elle est le seul établissement des Alpes-Maritimes à bénéficier de cette labellisation. C'est également la **seule école des Alpes Maritimes engagée à la fois dans une démarche d'Aire Marine Educative** (sur le site du Mouré Rouge, accompagnée par l'association Naturdive) **pour l'ensemble des classes et dans une démarche d'Aire Terrestre Educative** (sur le site de la basse vallée de la Siagne, accompagnée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Iles de Lérins et Pays d'Azur), initiatives qui se poursuivent en 2021 – 2022 pour la troisième année consécutive, tout comme l'Aire Marine Educative de l'île Sainte-Marguerite dans laquelle est engagée une classe de l'école Eugène Vial, également accompagnée par le CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur. Les Aires Marines et Aires Terrestres Educatives sont des espaces à fort enjeux environnementaux dont la gestion est confiée « pédagogiquement » à une classe ou à une école qui rencontre les différents usagers du site, élaborent un diagnostic et formulent des propositions pour mieux préserver l'environnement.

Dans le cadre du **programme pédagogique inter-écoles « J'agis au quotidien pour mon littoral »** accompagné par le CPIE, 150 écoliers cannois de six classes des écoles Saint Exupéry, Maurice Alice, Marcel Pagnol et Méro ont reçu en janvier 2021 une gourde qu'ils ont eux-mêmes personnalisées par la création d'un logo incitatif. Des gourdes ont également été distribuées aux élèves participant à la Journée Mondiale de l'Environnement sur l'île Sainte-Marguerite le 4 juin 2021. Ces différents projets s'inscrivent dans le grand plan zéro plastique lancé par la Mairie de Cannes en 2020.

Le service Environnement de la Mairie de Cannes est intervenu en mars 2021 au sein du lycée Hutinel et en septembre 2021 au sein du **lycée des Fauvettes** pour présenter les actions environnementales de la Ville et de l'Agglomération et inciter les élèves à engager eux-mêmes des actions en faveur de l'environnement. Une classe du **lycée Hutinel** a participé en septembre 2021 au congrès Mondial pour la Nature qui se tenait à Marseille, et le lycée a organisé quelques jours après un « mini-congrès de la nature » à la salle de la Licorne afin de présenter les différents projets environnementaux portés par les différentes sections du lycée. Pour l'année scolaire 2021 – 2022 et les deux suivantes, le lycée a lancé avec le parrainage de la Mairie de Cannes le **projet « Se mettre au vert » qui consiste en la réalisation par les différentes sections professionnelles d'un espace détente alimenté grâce à des panneaux solaires et permettant de recharger son téléphone portable**. Les services Environnement de la Mairie et de l'Agglomération et le service Energie sont intervenus auprès des 4 classes concernées en novembre 2021 pour présenter les actions de la Ville et de l'Agglomération en faveur des énergies renouvelables. Les **lycées Carnot et des Côteaux** ainsi que l'**Espace Enfance et Loisirs Picaud** ont également contacté la Mairie de Cannes afin d'engager des actions en faveur de l'environnement.

Comme chaque année, la Mairie de Cannes a attribué des **bourses au permis de conduire** (en échange d'heures de travaux d'intérêt général) et 21 **bourses de l'excellence éducative Jacqueline de Romilly** aux bacheliers qui ont obtenu la mention « très bien » et se sont inscrits dans une filière d'excellence. 282 emplois saisonniers ont été proposés aux étudiants et demandeurs d'emplois du bassin cannois. **Cannes, seul site d'accueil du service National Universel dans les Alpes-Maritimes**, a reçu 137 jeunes volontaires au collège international de Cannes en 2021.

Le 4 octobre 2021 a eu lieu l'**inauguration officielle du Campus Universitaire de Bastide Rouge, baptisé Campus Georges Méliès**, en présence de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur. Afin de favoriser la synergie entre l'enseignement, la recherche et la création d'activités innovantes, le Campus Georges Méliès abrite à la fois une cité des entreprises et une université dans un même lieu. Depuis mai 2021, la **Cité des entreprises** héberge 13 sociétés dans le domaine de l'audiovisuel bénéficiant d'un accompagnement au développement économique par l'Agglomération Cannes Pays de Lérins. Depuis septembre 2021, l'Université accueille **1 000 étudiants répartis dans 35 formations**. D'une superficie totale de 8 145 m² le bâtiment, conçu par l'architecte Christophe Gulizzi, propose 4 445 m² d'espaces consacrés au campus universitaire comprenant des salles d'enseignements généraux et mutualisés avec vingt-deux salles de cours, deux amphithéâtres et six salles informatiques, des locaux pour toute la chaîne de production audiovisuelle avec notamment 4 studios d'enregistrement, un grand plateau équipé (danse, musique, scène) d'une régie mutualisée, un plateau de tournage, 9 salles de montage, un studio radio, un cinéclub et un bureau de régisseurs, une bibliothèque universitaire, une cafétéria et des bureaux administratifs.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, la Mairie de Cannes accueille le **premier centre départemental de formation et d'intervention de la Société Nationale de Sauvetage en Mer** au sein des locaux de la Faculté des Métiers-Ecole hôtelière de Cannes (CFA municipal) située à La Bocca. Ces espaces sont mis à disposition gratuitement par la municipalité pour former les maîtres-nageurs sauveteurs. A l'issue de leur préparation, les bénévoles seront déployés dans tout le département des Alpes-Maritimes. Cet accueil renforce la vocation de « quartier de la formation » du secteur qui comprend, en plus du CFA, l'IUT, le lycée Hutinel et l'école Simplon. Par ailleurs, il consolide l'expertise de Cannes en matière de nautisme et de gestion des risques.

Objectif 6 - Santé, handicap : préserver la santé, renforcer l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées

La Mairie de Cannes a été une **commune pionnière en matière de vaccination**. En parallèle de la mise en place de la **vaccination dans les EHPAD**, elle a **ouvert dès le 4 janvier 2021 deux centres de vaccination au Palais des Festivals et au Palais des Victoires**, a mis en mars 2021 le Palais des Victoires à disposition des médecins libéraux et des professionnels de santé pour faciliter la vaccination de leurs patients, a ouvert la vaccination dès le 25 mars aux Cannois de plus de 50 ans, dès le 31 mars à l'ensemble des forces de l'ordre et des enseignants cannois et dès le mois d'avril à tous les professionnels prioritaires, avant l'ouverture dès le mois de mai à l'ensemble des Cannois dans les centres de vaccination et aux SDF volontaires dans les foyers d'accueil. Dès les annonces des obligations vaccinales et de pass sanitaire en juillet 2021, la mairie a mis tout en œuvre pour vacciner de façon prioritaire les saisonniers et professionnels des activités du tourisme volontaire. Une cellule d'information téléphonique a été mise en place en juillet 2021 pour encourager et accompagner dans la vaccination les personnes fragiles et isolées. La Mairie de Cannes a également ouvert dès le 29 novembre la **campagne de troisième injection** pour tous les Cannois majeurs.

Une **grande campagne de tests salivaires** a été déployée en mars 2021 auprès des écoliers cannois afin de dépister le Covid-19. Début avril, la Mairie de Cannes a mis à disposition 3 000 **autotests nasaux**, simples et rapides (20 minutes), pour les agents des services municipaux ainsi que les visiteurs des EHPAD. En parallèle, la municipalité a mené une large campagne de sensibilisation du grand public pour encourager l'auto-dépistage des personnes asymptomatiques. En juillet, elle a continué d'accompagner la médecine de ville et les pharmacies pour répondre à l'augmentation des demandes de dépistages rapides (multiplication des sites de testings immédiats, pour identifier et isoler les malades et pour casser la chaîne de transmission). En août la Ville a ouvert un nouveau **centre de dépistage rapide** au Palais des Festivals et des Congrès.

Depuis le 12 avril 2021, la Mairie de Cannes et la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins analysent les eaux usées pour suivre en temps réel la circulation du virus. Ce dispositif appelé **COMETE analyse les eaux usées pour obtenir une cartographie très précise de la circulation du virus** sur la commune et prendre, très en amont, des mesures de protection des populations. Ces analyses permettent d'identifier la présence du virus jusqu'à 5 ou 6 jours avant la positivité aux tests antigéniques et RT-PCR. La fréquence de ces veilles est intensive : 3 fois par semaine à la station d'épuration intercommunale avec la possibilité de passer à des prélèvements quotidiens en fonction de la situation sanitaire ; hebdomadaire sur 8 secteurs géographiques qui maillent l'ensemble du territoire communal et sur 6 sites sensibles telles que écoles et résidences autonomes. En cas d'alerte des indicateurs de mesure, des tests surfaciques sont ensuite diligentés sous forme d'enquête sanitaire en mobilisant la réserve communale de sécurité civile pour remonter vers les sources de contagion.

Pour la rentrée scolaire 2021, la Mairie de Cannes a **équipé la totalité des 230 classes maternelles et élémentaires des écoles communales, les cantines et les 10 crèches municipales de Cannes de capteurs de CO2** pour mieux aérer les pièces et limiter les infections par aérosols. **120 purificateurs d'air** ont été installés dans les espaces de restauration et les lieux de repos.

Cette stratégie proactive, anticipée et méthodique, combinée à des mesures innovantes et complémentaires, a prouvé son efficacité. En juillet, Cannes a su accueillir le plus grand festival culturel du monde et célébrer le 7^{ème} Art tout en assurant la protection sanitaire des festivaliers, des estivants et de la population, et en permettant à l'ensemble des professionnels cannois du secteur de l'événementiel de retrouver l'essence de leur métier.

Le 20 novembre 2020, le Conseil d'Etat décidait que l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur le temps de cantine ne serait plus pris en charge par l'Education nationale et reviendrait désormais aux collectivités territoriales et aux établissements privés. A ce jour, 190 enfants porteurs d'handicap sont inscrits dans les écoles publiques de Cannes. La Mairie, soucieuse de favoriser l'intégration de tous ces enfants, a donc fait le choix de **recruter 11 Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH)** pour compléter l'équipe des 5 ATSEM actuellement dédiés à cette tâche. Ces agents sont de véritables appuis et permettent une aide individualisée et adaptée à chaque handicap. En janvier 2021, la Mairie de Cannes a aussi **créé un poste de « coordinatrice accueil inclusif périscolaire et extrascolaire »**. Sa mission consiste à soutenir les équipes d'animation dans leur travail auprès des enfants en situation de handicap ou atteints de troubles du développement. Par ailleurs un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'information en prévention santé a été mis en place en mars 2021 par l'Espace Santé Jeunes pour faciliter l'accès aux soins des 11 -25 ans.

En février 2021, le Maire de Cannes a posé la **première pierre du futur centre de gérontologie de Cannes – Simone Veil** dédié aux personnes âgées dépendantes et à faibles ressources, dont l'ouverture est prévue à l'été 2023 pour remplacer les centres gérontologiques des Broussailles et d'Isola Bella. En mai 2021, la Ville de Cannes a obtenu **pour la quatrième année consécutive le label Trois cœurs pour la prévention et les actions menées pour la lutte contre l'arrêt cardiaque**.

Objectif 7 - Sport, culture, patrimoine : développer une offre sportive et culturelle de qualité accessible à tous

La Mairie a poursuivi en 2021 ses efforts pour faire de Cannes la « capitale du sport en plein air » avec notamment l'installation de **nouvelles aires de fitness** et l'organisation de **nouvelles manifestations sportives** telles que la BoccaCabana Cup EDF Aqua Challenge (course de nage en eaux libres, animations, course d'obstacles BCC Warrior) qui a rassemblé les amateurs de natation les 6 et 7 juillet 2021.

Les périodes de confinement ont poussé les acteurs locaux de la culture à innover. C'est ainsi que l'orchestre de Cannes a mis en place en mars 2021 une valise pédagogique destinée au jeune public qui propose des prestations dématérialisées et interactives, et l'organisation de concerts filmés dans le cadre de l'opération « Sympho-New » diffusés en streaming via les réseaux sociaux. Le conservatoire de Cannes a proposé en mars 2021 des ateliers découverte d'instruments dans les établissements scolaires, et la médiathèque Noailles a proposé en mai 2021 une activité de création artistique à partir d'éléments de la nature. En juillet 2021, une quinzaine de collégiens des Mûriers ont participé à la 75^{ème} édition du festival d'Avignon. Dans le cadre du programme 100% d'Education Artistique et Culturelle, David Lisnard a instauré dès la rentrée 2021 des **projets artistiques et culturels au campus universitaire Georges Méliès**.

Dans le cadre du programme municipal « Cannes On Air » qui vise à soutenir le développement de la filière audiovisuelle à Cannes, **la ville accueille « La Résidence du Sud »**, une nouvelle résidence itinérante d'écriture de courts-métrages en région Sud. Ce dispositif, initié par les associations Héliotrope et Regard Indépendant, consiste à accompagner 4 auteurs francophones dans la rédaction de leur scénario. D'une durée de 9 mois, ce programme propose à la fois des temps d'écriture et une immersion dans le milieu professionnel. Partenaire de cet ambitieux projet, Cannes reçoit à 2 reprises, lors de la période du 16 au 19 octobre 2021 et du Festival de Cannes en mai 2022, les jeunes talents et devient ainsi une étape clé de cette résidence.

Axe 3 : Cannes dynamique et tournée vers l'avenir, pour une attractivité renforcée

Cet axe regroupe l'ensemble des actions du volet économique de l'Agenda 21 : l'objectif est de faire de Cannes une « smart city », attractive pour les entreprises et les touristes qui sont le moteur de notre économie.

Objectif 8 - Smart city : faire de Cannes une smart city

Depuis mars 2021, Pitchoun, media azuréen des petits, a pris place au sein du campus Georges Méliès. En avril 2021, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes a rouvert en alliant un format d'événements virtuels et réels, avec l'utilisation de nouvelles solutions digitales, notamment un monde en 3D dédié à Cannes (Virbela).

Dans le cadre du programme Cannes On Air mis en place par David Lisnard pour développer la filière audiovisuelle, Cannes accueille par ailleurs le tournage de l'émission « C'est Canteloup » de TF1 au sein du campus Georges Méliès pour toute la saison 2021-2022. Fin 2021, le logis des Jeunes de Provence a ouvert Micro-Folie, un dispositif de musée numérique qui regroupe les chefs d'œuvres des collections des grands musées nationaux.

La première phase de **déploiement d'une nouvelle réglementation sur les aires de livraison** a commencé en septembre 2021 dans le secteur entre la rue d'Antibes et la gare SNCF de Cannes et sur l'avenue Francis Tonner au centre de La Bocca, avant un élargissement progressif à l'ensemble du territoire de Cannes d'ici fin 2022 : cette nouvelle réglementation limite à 30 minutes l'occupation des aires de livraison avec verbalisation des contrevenants à l'issue d'une période de sensibilisation.

Objectif 9 - Entreprises, attractivité économique : soutenir le développement économique

Fin 2020, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins a lancé la **plateforme de e-commerce** www.clicknlerins.fr, qui rassemble 70 enseignes du territoire de l'agglomération et permet de faire panier commun et paiement unique avec de très nombreux articles issus de plusieurs enseignes. Le site et l'application Shoppeer lancés en avril et septembre 2020 continuent de fonctionner pour mettre en avant les offres promotionnelles des commerçants de l'agglomération Cannes Lérins et favoriser le retour des clients dans les magasins.

Pour la sortie du troisième confinement, la Mairie de Cannes a lancé le 19 mai 2021 une grande campagne de communication en faveur de la réouverture des commerces (cinéma, boutiques, musées, restaurants). Le 22 mai 2021, une journée spéciale a été organisée avec un forfait parking fixé à 5.5 euros pour soutenir la réouverture des commerces, avec des animations (concerts, défilé, danse) et une piétonisation du centre-ville pour fêter le déconfinement. Une **braderie d'automne** a été organisée pour les commerçants cannois les 15 et 16 octobre 2021.

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins a organisé, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2021, l'**opération « Les commerçants fêtent l'automne » associant les plateformes Cliiink et Shoppeer Cannes Lérins** : les usagers Cliiink devaient cumuler 50 points sur leur compte utilisateur pour souscrire à un bon d'achat d'une valeur de 5€, et 15 points Cliiink étaient offerts aux usagers Shoppeer, charge à eux de trier leurs contenants en verre afin d'atteindre les 35 points restants pour bénéficier d'un bon de 5€. Ces bons étaient utilisables auprès de l'ensemble des offres proposées par les commerces partenaires des plateformes Cliiink et Shoppeer jusqu'au 30 novembre 2021. Au total, 2 300 coupons cumulables de 5€ ont été mis en jeu.

L'ouverture d'une Cité des Entreprises au sein du nouveau campus Georges Méliès a permis de compléter l'offre disponible au sein de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins pour accueillir les entreprises à tous les stades de leur développement (avec la pépinière d'entreprises et l'Hôtel d'entreprises déjà existants à la Bastide Rouge et dans la zone des Tourrades), tout en favorisant les synergies avec l'université et en mutualisant certains équipements. Les 16 et 17 septembre 2021, l'événement professionnel B.I.G. Challenge (Business Innovative Global Challenge) organisé par l'association Creative Business Events sur le nouveau Campus Georges Méliès a permis de passer en revue les nouveaux projets en recherche de financement et de réunir les acteurs de l'écosystème local de l'innovation avec ses entrepreneur(e)s, investisseurs, business angels, accompagnateurs, donneurs d'ordres et institutionnels.

L'Université Côte d'Azur, la Mairie de Cannes, la société Launchmetrics et TikTok ont lancé en mai 2021 le programme inédit dédié au secteur du luxe « **Luxury Tech Riviera, Affluencers center** ». Ce projet unique en Europe vise à étudier le comportement d'achat des influenceurs grâce à l'analyse de leurs données. Il comprend la création d'un laboratoire de recherche, d'un incubateur mais aussi l'ouverture du diplôme de Master of Science en « Luxury Tech Entrepreneurship & Affluencers Management » dès la rentrée 2021.

Objectif 10 - Economie, tourisme et développement durable : promouvoir Cannes comme une capitale durable

Le 2 mars 2021, la Mairie de Cannes et la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ont lancé un « **accélérateur de solutions climat** » sous la forme d'un appel à manifestation d'intérêt. La liste des **16 start-up retenues** a été dévoilée le 29 avril 2021 : elles développent des solutions dans les transports propres, les énergies renouvelables, la protection de la mer, l'agriculture et l'alimentation, la gestion durable des déchets, la construction durable et la lutte contre les risques majeurs. En mai et juin 2021, ces solutions ont été « accélérées » par la mise en œuvre de partenariats avec des experts locaux afin de faire gagner 6 mois de travail à chaque porteur de projet. Certaines de ces solutions ont fait l'objet d'un « talk » lors de la conférence COUNTDOWN organisée par TEDxCannes le 26 juin 2021 au Palais des Festivals et des Congrès.

Rendez-vous phare du calendrier événementiel cannois, le Cannes Yachting Festival, le plus grand salon nautique d'Europe, est un exemple de la nécessaire évolution des pratiques et usages de tous. Accompagnés par la Mairie de Cannes, les organisateurs agissent pour allier nautisme et respect de l'environnement. Ainsi, pour la première fois de son histoire, cette manifestation a accueilli en septembre 2021 une **zone nautique exclusivement dédiée aux bateaux 100% électriques et hybrides**, dans une réelle démarche écologique et éco-responsable.

En mai 2021, la Mairie de Cannes a lancé une grande campagne d'affichage pour le lancement de la saison touristique axée sur les offres adaptées aux conditions exceptionnelles imposées par le contexte sanitaire (offres hôtelières, stationnement de parking, expériences de loisirs inédites, agenda événementiel et culturel alléchant).

En novembre 2021, **Cannes a été désignée « Ville créative de l'UNESCO » dans la catégorie cinéma**, reconnaissance de la place majeure prise par la ville dans les industries créatives et plus particulièrement la filière audiovisuelle.

Dans le cadre de ses actions en faveur du développement et de la promotion de la marque Cannes, la municipalité s'est associée à Air France pour baptiser « Cannes » l'un des nouveaux Airbus A350 long-courrier du transporteur aérien, un avion plus respectueux de l'environnement en matière de consommation de kérosène et de nuisance sonore.

Objectif 11 - Mer et attractivité : préserver la façade maritime comme source de richesse économique

Le 28 janvier 2021, les 6 **statues moulées à partir de les visages de Cannois par Jason deCaires Taylor** ont été immergées au large du rivage sud de l'île Sainte-Marguerite, constituant ainsi le **premier musée sous-marin de France et de Méditerranée**. D'une hauteur d'environ 2 m, elles sont immergées entre 3 et 5 m de profondeur à une distance allant de 84 à 132 m du rivage. Fabriquées dans un matériau écologique, les statues seront propices au retour de la faune et de la flore subaquatiques qui réinvestiront progressivement la zone autour des œuvres. Le choix de l'emplacement des 6 sculptures s'est porté vers un site fortement anthropisé et dégradé, facilement accessible, ne nécessitant pas de matériel de plongée puisqu'un simple masque et un tuba sont suffisants. Son accès est gratuit et sanctuarisé par une interdiction de mouillage des navires. La zone de baignade (interdite au mouillage) au sein de laquelle ont été implantées les sculptures, est quadruplée et étendue à 29 000 m², ce qui représente une plus-value en matière paysagère et environnementale pour ce site classé Natura 2000.

En mai 2021, la Mairie de Cannes a créé, dans l'anse Sainte-Anne située au nord de l'île Sainte-Marguerite, une **zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL)** sur une surface de 5 hectares – la première des Alpes-Maritimes – composée de **28 postes d'amarrage** pour les unités de 6 à 20 mètres. Ces bouées écologiques sont accessibles chaque année gratuitement aux plaisanciers estivaux, du 1er mai au 30 septembre, et protègent la biodiversité marine en permettant d'éviter le raclage répété des fonds marins par des ancres.

Cette expertise cannoise en matière de protection de la mer a été reconnue lors du Forum LH2O, le 23 septembre 2021 au Havre : David Lisnard a été invité à introduire la table ronde « Restaurer, protéger et mieux gérer les océans » en mettant en valeur les actions cannoises.

Les travaux de rénovation du boulevard du Midi se sont poursuivis pendant l'année 2021 : la **troisième phase de BoccaCabana** entre le square Mistral et le nouveau parking de la plage a été inaugurée le 19 juillet, et le **chantier de rénovation du ponton de la darse** a commencé en septembre. Les travaux de rénovation de la digue du large et de la digue Laubeuf ont été terminés au début de l'été 2021, et la **nouvelle jetée Joséphine Baker** a été inaugurée le 9 juillet.

Le 18 décembre 2020, Cannes accueillait la journée de clôture du **projet Européen Risq'Eau** avec pour aboutissement un renforcement de la surveillance hydraulique, une amélioration du système d'alerte et des campagnes de sensibilisations. La veille la Ville procédait à l'acquisition de 300 m de barrières anti-inondations mobiles et modulables. Le 23 décembre 2020, la Mairie a installé place Commandant Maria une caméra parlante susceptible, par exemple, de diffuser des messages dans le cadre d'alertes aux risques majeurs.

Les actions de la Mairie de Cannes et de la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins en faveur de la protection contre les risques majeurs se sont poursuivies et amplifiées pendant l'année 2021, avec notamment la mise en place opérationnelle de la réserve communale de sécurité civile cannoise, la **signature en janvier 2021 du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Cannes Pays de Lérins** pour un montant total de 56 millions d'euros et l'organisation en octobre et novembre 2021 d'**exercices « attentats » et « tsunami »**. Le 5 novembre 2021, la charte de gestion du risque Tsunami signée en 2019 avec les professionnels du littoral a été étendue aux kiosquiers et hôteliers cannois et les **premiers pictogrammes de la signalétique dédiée à l'orientation des populations vers les zones refuges en cas de tsunami** ont été installés au centre-ville de Cannes.

L'Agglomération Cannes Pays de Lérins a engagé, début juillet 2021, un chantier de **restauration des berges du vallon de la Frayère**, affaiblies par les intempéries de novembre et décembre 2019, avec la réalisation d'enrochements, la pose de gabions et le confortement des pieds de talus sur un linéaire total de 260 mètres à hauteur du stade de Ranguin et des résidences Les Oléandres et Les Cèdres. Le chantier a été livré en octobre 2021.

Le 4 octobre 2021, les services municipaux et intercommunaux ont été immédiatement mobilisés suite à l'alerte météo, déployant les moyens et dispositifs nécessaires pour protéger les populations et leurs biens. Une cellule de crise a ainsi été mise en place dès 7h30. Les parcs et squares cannois ont été fermés dès 12h, tout comme le parking Vallombrosa. Des tuyaux d'évacuation ont été installés rues Mistral et de Cannes ; ainsi que des batardeaux amovibles rue de Cannes pour couper le ruissellement depuis la Roquebillière.

En septembre 2021 a débuté l'**expérimentation de la plateforme innovante de gestion des risques et des crises « Solution PUMA-X »** pour laquelle Cannes a été sélectionnée comme territoire pilote. Ce projet financé par les Régions Sud et Occitanie est composé d'un consortium d'entreprises spécialisées dans la gestion des risques pour développer une solution innovante et duplicable de traitement en temps réel des données pour l'aide à la décision (Plan communal de sauvegarde dynamique couplé à la cartographie 3D, ciblage des alertes à la population, plateforme accessible dans un cloud public sécurisé notamment). Cette expérimentation durera 30 mois.

Dans le cadre de sa politique d'anticipation et de gestion des risques majeurs, la Mairie de Cannes implique activement la population et éduque les enfants en tant que futurs citoyens. En 2021 - 2022, une nouvelle **journée de sensibilisation aux risques majeurs auprès des scolaires** sera dispensée dans les établissements cannois publics et privés sous contrat. 1 000 écoliers de CM1 et CM2 sont concernés : 700 dans 17 écoles publiques et 300 dans 5 écoles privées. 2 **webinaires de sensibilisation aux diagnostics de vulnérabilité contre les inondations** ont par ailleurs été organisés à destination des entreprises (28 septembre 2021) et du grand public (19 octobre 2021), dans le cadre du projet européen PITER et en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, la CASA, la CCI, la DDTM et le cabinet Mayane. Le **nouveau Document d'Information Communal sur les Risques majeurs (DICRIM)** a été publié fin 2021.

Les 22 et 23 octobre 2021 la Mairie de Cannes et la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ont organisé leur **quatrième édition du Climathon sur le thème des risques majeurs** avec la participation de plusieurs membres de la réserve communale de sécurité civile ; 4 projets ont été présentés parmi lesquels une cellule d'information téléphonique, l'organisation d'une communication de proximité sur les risques majeurs, la valorisation culturelle des « zones refuges tsunami » et la création d'un « Réseau d'Information et de Sensibilisation Cannois (R.I.S.C.) ».

Le 3 mars 2021, la Mairie de Cannes a été **récompensée pour son expertise dans la prévention et gestion des risques majeurs** (prévention du risque terroriste dans l'organisation événementielle, risques naturels et sanitaires) **par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**. Les projets européens Risqu'Eau et Unalab se sont terminés en 2021. La Ville a par ailleurs intégré en 2021 deux initiatives internationales sur les risques majeurs :

- La **campagne « Pour des villes résilientes 2030 »** (MCR 2030) a été lancée fin 2020 pour travailler sur la résilience des villes face aux risques environnementaux. Cannes est la première ville française engagée dans cette campagne.
- Cannes a également rejoint le **projet européen ARCH** focalisé sur la résilience des centres historiques face aux risques climatiques.

Le Palais des Festivals et des Congrès a accueilli le 9 novembre la préconférence du Cannes International Resilience Forum qui aura lieu à Cannes en 2022.

Axe 4 : Cannes citoyenne et exemplaire, pour une gestion responsable

Cet axe met en avant l'exemplarité des actions de la Ville en faveur du développement durable, afin de mobiliser l'ensemble des habitants sur leurs propres actions.

Objectif 12 - Consommation : favoriser une consommation plus responsable

La Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins a engagé en 2021 l'élaboration de son **Projet Alimentaire Territorial** (P.A.T.) pour le développement d'une stratégie agricole et alimentaire durable et optimisée. L'enjeu principal de ce P.A.T. est le renforcement de l'approvisionnement local pour les cantines de Cannes et des autres communes de l'agglomération.

Objectif 13 - Sensibilisation : sensibiliser au développement durable

Dans le cadre de la **Fête de la Croix des Gardes**, le 14 février, le grand public a été sensibilisé à la protection de la forêt et sa biodiversité grâce à un parcours parsemé d'ateliers et d'animations.

A la demande du Rotary Cannes Pays de Lérins, une **présentation des actions environnementales menées par la Mairie** a été proposée en visio-conférence en février. Une autre visio-conférence sur le thème de la démarche Zéro Déchet s'est déroulée en mars, en partenariat avec Méditerranée 2000, auprès du même Rotary. Une conférence sur les actions environnementales menées par la Mairie a également été organisée au lycée Hutinel auprès d'élèves de CAP en mars et au lycée privé Les Fauvettes auprès d'élèves de Troisième, Première et Terminale en septembre dans le cadre de leur « Semaine Verte ».

La **grande fête Cannes Champêtre** s'est tenue le 11 juin, dans la Basse Vallée de la Siagne et a réuni environ **1 700 personnes** qui ont ainsi pu découvrir ou re-découvrir le site et ses agriculteurs.

Durant les **Semaines Européennes du Développement Durable et de la Mobilité** du 17 au 30 septembre, 620 personnes ont été sensibilisées à la protection de l'environnement à travers la projection de deux films, les visites du centre de tri et de la station d'épuration, un parcours d'orientation à l'île Sainte-Marguerite, des promenades en bateau électro-solaire autour de l'île Sainte-Marguerite, une promenade commentée le long du canal de la Siagne, des portes-ouvertes des sites de compostage, la présence du Relais Tri Mobile sur la place Roubaud et sur les Allées, l'opération « Nettoyons la nature », notamment. Durant ces semaines, la **Fête du Port** a permis de sensibiliser 150 personnes avec la présence d'un stand du service Environnement sur le thème de la protection des mammifères marins. Le **salon de la marche et du vélo** organisé sur les aménagements de BoccaCabana a permis à environ 150 personnes de tester des vélos atypiques, de participer à un atelier de réparation vélos, de faire marquer son vélo contre le vol et de fabriquer son jus de fruits en pédalant.

Durant l'année scolaire 2020-2021, malgré un confinement d'octobre à décembre 2020 et d'avril à mai 2021, 920 élèves cannois ont été sensibilisés dans le cadre du **Parcours Développement Durable** sur les thèmes de la protection de la Méditerranée, Cannes à travers les âges, les abeilles et la biodiversité.

Des interventions dans les centres de loisirs pendant les vacances scolaires ont pu se dérouler au centre de l'école Croisette en juillet et août et à celui de l'école Miniconi auprès d'environ 160 enfants sur les thèmes du jardin, du papier recyclé, de la protection de la mer et une chasse au trésor au port Canto et au parc des Hespérides.

En outre, 6 classes de maternelle ont participé à la **Randonnée Contée** dans le parc naturel de la Croix des Gardes le 1^{er} juin et 12 classes ont présenté leur travail de l'année scolaire par le biais d'ateliers lors de la **Journée Mondiale de l'Environnement** le 4 juin à l'île Sainte-Marguerite. De plus, 9 classes de CP à CE2 ont participé à la **Semaine de l'arbre** à la Croix des Gardes et à l'île Sainte-Marguerite en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et l'Office National des Forêts.

La **médiation dans le cadre du 100% Education Artistique et Culturelle sur le thème « Au fil de l'eau »** a permis de sensibiliser 128 élèves de CE2 à CM2 avec une promenade commentée sur le canal de la Siagne et des animations en classe. Grâce à ce dispositif, 164 élèves de CP à CM2 ont également été sensibilisés sur le thème « Jardins ». Ces derniers ateliers se sont déroulés en binôme avec la médiatrice culturelle des musées.

Les **campagnes Inf'eau mer et Eco'gestes** ont sensibilisé 565 usagers de la plage et 398 plaisanciers durant les mois de juillet et août 2021. En mars 2021, 150 gourdes ont été distribuées à six classes d'école lors du programme pédagogique « J'agis au quotidien pour mon littoral ». Des gourdes que les enfants ont personnalisées afin de les impliquer dans la prévention des déchets et la préservation des milieux marins.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 28 classes élémentaires de Cannes ont bénéficié du **programme de sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau « Watty à l'école »**. Ce programme a été reconduit pour l'année scolaire 2021-2022 par la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins pour 22 classes cannoises.

Pour la quatrième année, le **Climathon** a rassemblé une trentaine de citoyens dans les locaux de la CACPL au sein du Campus universitaire Georges Méliès, les 22 et 23 octobre afin de réfléchir sur le thème des risques majeurs.

En juin 2021, la Mairie de Cannes a accueilli à la Mairie annexe de la Ferrage deux photographies géantes de l'**exposition « La Banquise, Sens Dessus Dessous »** pour la protection et valorisation des mondes polaires, présentée simultanément sur les parvis et les façades des vingt-six Hôtels de Ville partenaires.

Le **court-métrage « La messagère de l'heure bleue »** de la Cannoise Samia Menar a été sélectionné en mars 2021 à la 11^{ème} édition du Festival Nikon. Samia Menar a réalisé un court-métrage poétique, un conte écologique sur les plages ensoleillées de Cannes tourné en septembre 2020, en utilisant les décors de la plage du Palm Beach, des Tamaris et de la plage Macé avec la sculpture du poisson pédagogique réalisé par un agent municipal pour sensibiliser le grand public à la pollution maritime.

Objectif 14 - Ville Consomm'actrice : mieux gérer le patrimoine et les achats de la collectivité

La Mairie de Cannes a réalisé en 2021 une **étude de faisabilité pour de l'autoconsommation collective d'électricité sur 30 bâtiments municipaux**. Suite à cette étude, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été recrutée fin 2021 pour engager des travaux en 2022.

Objectif 15 - Mobilisation des agents communaux : sensibiliser les personnels et améliorer leur cadre de travail

La Mairie de Cannes a organisé en 2021 des **formations laïcité et lutte contre la radicalisation** pour l'ensemble des encadrants de la Ville.

Objectif 16 - Agenda 21 : suivre, évaluer et rendre compte de l'Agenda 21

En mai 2021, le **site internet de la Ville a été réaménagé** avec un accès aux actualités plus rapide et intuitif et des recherches simplifiées. En août 2021, la Mairie de Cannes a lancé la **nouvelle opération d'information « Cannes, combien »** sur les réseaux sociaux et au cœur de la ville pour faciliter le quotidien des Cannois et des visiteurs ; le principe est simple : une question qui semble évidente et sa réponse souvent étonnante, sur des thèmes aussi variés qu'utiles tels que le stationnement, les transports en commun ou la lutte contre l'incivisme.

La Ville de Cannes a signé en 2021 l'**Accord des Villes Vertes** (Green City Accord) lancé en octobre 2020 par la Commission Européenne. Cette initiative rassemble des maires et responsables d'administrations locales de toute l'Europe autour d'une vision commune d'un avenir urbain où, d'ici 2030, les villes seront des lieux de vie agréables ; tous les citoyens respireront un air pur, bénéficieront d'une eau propre, auront accès à des parcs et à des espaces verts et subiront moins de nuisances sonores dans leur environnement ; l'économie circulaire sera une réalité et les déchets auront été transformés en ressources en encourageant davantage la réutilisation, la réparation et le recyclage. Rejoindre l'Accord des Villes Vertes permettra à Cannes d'apporter de la visibilité à l'échelle européenne sur sa démarche globale en faveur de l'environnement comme sur ses actions et projets spécifiques sur les cinq thématiques de l'Accord, de partager ses connaissances et d'accéder à des formations.

En novembre 2021, **la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins et la Mairie de Cannes ont signé avec le Département des Alpes-Maritimes deux conventions** d'un total de 28 millions d'euros **pour faire du territoire cannois un leader en matière de transition écologique et numérique**. Sont notamment intégrés dans ces conventions la méthanisation des boues de la station d'épuration Aquaviva et la réutilisation des eaux usées traitées, la création d'un réseau de chaleur à La Bocca, l'achat de nouveaux bus de transport urbain électriques et hydrogènes, la réalisation d'un dispositif de thalassothérapie dans le cadre des travaux des réseaux souterrains de la Croisette, l'achat de vélos à assistance électrique, l'aménagement d'itinéraires cyclables et l'aménagement du toit du marché Forville en jardin public.



Service Environnement

74 rue Georges Clemenceau

06400 CANNES

Tel : 04 89 82 20 10

Mail : forumcannes21@ville-cannes.fr

Forum numérique www.21placedurable.cannes.com

Site internet : www.cannes.com